



OBJET DU MARCHE :

**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Renouvellement du réseau d'eau potable
et analyse des canalisations commune de Pleyben
Rues de la Poste, Garz Maria, Traverse et Avenir**

CCAP ET ACTE D'ENGAGEMENT

**Marché de service en procédure adaptée
en application de l'article 27 du Décret n°2016-360
du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

1- Acheteur

1.1 Pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Mairie de Pleyben – Place Charles de Gaulle – 29190 Pleyben

Téléphone : 02 98 26 68 11, Télécopie : 02 98 26 38 99, Courriel : commune-de-pleyben@wanadoo.fr

1.2 Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Madame Annie LE VAILLANT, Maire de Pleyben

1.3 Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Madame le Maire

1.4 Comptable assignataire

Mr le Trésorier de Pleyben, Place de Kerjean, 29150 CHATEAULIN, Téléphone : 02 98 26 62 65

2 - Consultation

2.1 Conditions de participation

Les candidats peuvent produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur candidature et leur offre (capacité économique, financière et technique références par exemple).

2.2 Examen des offres et négociation

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées, les offres inappropriées au sens de l'article 59 du Décret n°2016-360 seront éliminées.

A la suite de cet examen la personne responsable du marché pourra engager les négociations.

Au terme de ces négociations les offres seront classées conformément aux critères pondérés définis ci après.

2.3 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations	60%
Méthodologie	20%
Délai de réalisation des études	10%
Compétences moyens et références	10%

2.4 Renseignements

Mairie de Pleyben : **Agent à contacter : Mr LE GUERN Mathieu Technicien marché**

2.5 Retrait des dossiers

Télécharger le dossier sur : amf29.asso.fr ou e-megalisbretagne.org

Mairie de Pleyben – Place Charles de Gaulle – 29190 Pleyben

Téléphone : 02 98 26 68 11, Télécopie : 02 98 26 38 99
Courriel : commune-de-pleyben@wanadoo.fr

2.6 Remise des offres

Date limite de réception des offres : jeudi 20 avril 2017 à 12 heures

2.6.1 Délai de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.6.2 Présentation des offres

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée sera l'euro.

Les offres contenant les pièces suivantes :

- Dossier de consultation (complété, daté et signé par le candidat)
- Notice technique permettant l'évaluation de la valeur technique du B.E
- Les candidats peuvent en outre produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre (Références par exemple)

Seront transmis sous pli portant la mention « Offre pour Renouvellement du réseau d'eau potable et analyse des canalisations commune de Pleyben Rues de la Poste, Garz Maria, Traverse et Avenir ».

Le candidat retenu devra produire les attestations de régularité fiscale et sociale ainsi qu'une attestation d'assurance pour l'année en cours.

2.6.3 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Madame le Maire de Pleyben
Marchés Publics
Place Charles de Gaulle
29190 Pleyben

3 Clauses Administratives Particulières

3.1 Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- Le présent dossier de consultation valant CCAP et Acte d'engagement
- Le cahier des charges
- Le détail estimatif
- Les plans joints

3.2 Objet

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché public de travaux. Il a pour objet le renouvellement et l'analyse des réseaux d'eaux des rues de la Poste, Garz Maria, Traverse et Avenir. Les variantes seront prises en comptes.

3.3 Délai d'exécution

La notification du marché vaut ordre de service de démarrage de l'étude.

La durée de restitution du marché est de 3 mois après notification.

3.4 Renouvellement du réseau d'eau potable et analyse des réseaux

Le présent marché a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public de consultation des entreprises :

- Renouvellement du réseau d'eau potable des rues de la Poste (260m) et Garz Maria (300m) renouvellement AC100 par PVC110 ou PVC 160
- Rues de Traverse (85m) et Avenir (270m) renouvellement AC60 par PVC 97/110 ou PVC 110 voir plan joint
- Vérifier l'état des canalisations d'eaux pluviales et usées des mêmes rues
- Vérifier la séparation des eaux pluviales des eaux usées des habitations des mêmes rues.

3.5 Clauses de financement et de sûreté

Il n'est pas prévu une retenue de garantie.

Avance : les dispositions du Décret n°2016-360 sont seules applicables.

3.6.1 Prix du marché

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les Prestations.

3.6.2 Variations dans les prix

Les prix sont fermes

3.6.3 Modalités de règlement

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées par virement d'acomptes mensuels et du solde sur présentation de demande de paiement portant l'objet du marché.

Les montants des acomptes et du solde sont calculés en appliquant le taux de TVA en vigueur à la date du fait générateur de la TVA.

Le délai global de paiement des acomptes et du solde ou des factures est fixé à 30 jours.

Les demandes d'acomptes mensuels et de décompte final pourront être présentées sur simple facture. La dernière facture vaudra décompte général et solde. En cas de décalage entre la date de réalisation des travaux et la date de la facture, la date de réalisation des travaux devra figurer sur la facture.

3.6.4 Dispositions générales

Le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatifs à la protection de la main d'œuvre et aux conditions de travail :

- Responsabilité :

D'une façon générale, le titulaire assume les risques et responsabilités découlant des lois, règlement et normes en vigueur. A ce titre, le titulaire répond notamment des responsabilités et garanties résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 et 1792-2 du code civil.

- Assurance de responsabilité civile.

Les titulaires et leurs sous-traitants éventuels, doivent être garantis par une police destinée à couvrir leur responsabilité civile en cas de préjudices causés à des tiers, y compris le maître de l'ouvrage, à la suite de tout dommage corporel, matériel et immatériel consécutif, du fait de l'opération en cours de réalisation ou après sa réception.

En cas de travaux sur existant, ces garanties doivent être étendues aux dommages causés aux parties anciennes du fait de l'opération.

Les titulaires doivent fournir une attestation avant la notification du marché, émanant de leur compagnie d'assurance ainsi que les attestations de leurs sous-traitants, répondant aux mêmes conditions de garanties.

Ils doivent adresser ces attestations au maître d'ouvrage au cours du premier trimestre de chaque année, pendant toute la durée de leur mission. Sur simple demande du maître d'ouvrage, les titulaires doivent justifier à tout moment du paiement de leurs primes ainsi que de celles de leurs sous-traitants.

- Mesures d'ordre social :

Application de la réglementation du travail, le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatives à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail.

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire doit remettre à la personne publique, une attestation sur l'honneur indiquant s'il a ou non l'interdiction de faire appel, pour l'exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seraient autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

4 – Acte d'engagement

4.1 Identification du candidat (le cas échéant en tant que membre du groupement)

Nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel (en cas de groupement identifier le mandataire du groupement et annexer un imprimé DC1), les adresses de son établissement et de son siège social, téléphone, télécopie et son numéro SIRET,

Nom ou dénomination de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation et adresse, téléphone, télécopie, courriel

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la société :

4.2 Engagement du candidat

4.2.1 Offres

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, ou de l'accord-cadre et conformément à leurs clauses et stipulations,

- Le signataire s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte
- Engage, la société désignée ci-dessus sur la base de son offre
- L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués au présent dossier de consultation :

■ Montant du détail estimatif

Tranche 1 Mission fixe :

Montant hors TVA	
Taux de la TVA	
Montant TTC	

Montant (TTC) en lettres :

Tranche 2 Mission optionnelle :

Montant hors TVA	
Taux de la TVA	
Montant TTC	

Montant (TTC) en lettres :

4.2.2 Compte(s) à créditer - Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

4.2.3 Durée de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour la durée de 90 jours.

4.3 Déclarations/ Attestations sur l'honneur

Le candidat ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur, en application des articles 50,51 et 52 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ;
- b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Le candidat ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur, en application des articles 50,51 et 52 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4.4 Signature de l'offre par le candidat

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la personne morale candidate ou du mandataire habilité à représenter l'ensemble des entreprises membres du groupement, ou de chacun des membres du groupement.

A , le

Signature(s) (Nom, prénoms et qualité)

5 - Décision de l'acheteur

La présente offre est acceptée pour un montant du détail estimatif de

A